

**5786 / N° 17**

(59<sup>e</sup> année)

**CHABBAT  
PARCHAT  
BO**

SAM. 24 JANV. 2026  
6 CHEVAT



**BO**

*Les trois dernières plaies accablent l'Égypte : une armée de sauterelles dévore les cultures et la végétation ; une obscurité épaisse, palpable enveloppe le pays et tous les premiers-nés de l'Égypte sont tués à la moitié de la nuit, le 15 du mois de Nissan. Dieu ordonne la première Mitsva au Peuple d'Israël : celle d'établir un calendrier basé sur le renouvellement de la lune. Les Hébreux sont également enjoints d'apporter une « offrande pascale » à Dieu : un agneau ou un chevreau doit être abattu et son sang aspergé sur les deux linteaux et sur le haut de la porte de la demeure des Hébreux, pour que Dieu « passe par-dessus » ces foyers quand Il viendra tuer les premiers-nés égyptiens. La viande rôtie de l'offrande sera consommée en cette nuit avec la Matsa (pain non levé) et les herbes amères.*

*La mort des premiers-nés finit*

*D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch*

*par briser la résistance du Pharaon et il renvoie littéralement les Enfants d'Israël de son pays. Ils doivent s'en aller dans une telle hâte que leur pâte n'a pas le temps de lever et les seules provisions qu'ils emportent sont ce pain non levé. Avant de partir, ils demandent à leurs voisins égyptiens de leur remettre de l'or, de l'argent et des vêtements, réalisant ainsi la promesse faite à Avraham que ses descendants quitteraient l'Egypte avec de grandes richesses.*

*Les Enfants d'Israël reçoivent le commandement de consacrer tous les premiers-nés et de célébrer chaque année l'anniversaire de l'Exode, en se débarrassant de tout le levain en leur possession pendant sept jours et de raconter leur rédemption à leurs enfants. Ils sont également enjoints de mettre les Téfilines sur le bras et la tête, en souvenir de l'Exode et de leur engagement à Dieu.*

## Sang, sueur et larmes

Le Peuple juif avait déjà reçu la promesse de sa libération d'Egypte. Neuf des dix plaies avaient été infligées. Le peuple égyptien était à bout de ressources.

La Paracha hebdomadaire de la Torah poursuit en relatant que Dieu ordonna alors à Moché d'enjoindre au Peuple juif de prendre un agneau et de l'attacher au pied du lit le dixième jour du mois. Ils devraient le conserver ainsi jusqu'au quatorzième jour du mois, moment où ils sacrifieraient l'agneau en offrande à Dieu.

De plus, il leur est précisé que seuls ceux qui étaient circoncis seraient autorisés à participer à cette offrande pascale. Selon nos Sages, ces deux Mitsvot - le sacrifice de l'agneau pascal et la circoncision - ont été instituées à ce moment précis, pour une raison bien spécifique.

*Suite en page 2*

## EDITO

### QUEL RÊVE DE PAIX ?

Se souvient-on encore combien le monde paraissait stable il y a si peu de temps ? Certes, inquiétudes et conflits existaient mais, malgré tout, après les horreurs de la seconde guerre mondiale, tout paraissait en quelque sorte plus serein. Et on se prenait parfois à penser à une longue ère de paix, même toute relative. En tous cas, tout semblait plus prévisible et, par conséquent, plus rassurant. Mais, nous le savons, le sort des hommes n'est jamais définitif et le cours de la vie ne présente jamais la régularité espérée. Voici que réapparaissent des logiques qu'on pouvait croire appartenir au passé. Les états s'inventent, se menacent et souvent finissent par s'affronter. L'esprit de puissance et de domination est à l'œuvre à la surface de la planète et rien ne semble être aujourd'hui capable de l'arrêter. Et les hommes de s'interroger : quel avenir pour le monde ? Où est donc le chemin d'une paix retrouvée ?

Certes, le pouvoir de décréter la paix ne nous appartient pas, nul n'en a la puissance. Cependant, la

rechercher reste essentiel. La liturgie juive en porte la marque. N'invoque-t-elle pas « Celui à Qui la paix appartient » pour Lui demander de « l'accorder à Son peuple » ? C'est dire à quel point il s'agit bien là d'une idée fondamentale, base de tous les acquis de la civilisation et, pour tout dire, d'un monde humain. La paix, ainsi considérée, doit commencer quelque part. Et finalement, n'est-ce pas sur ce terrain-là que nous en sommes les premiers acteurs ? Car la paix doit être d'abord réalisée en nous.

Faire la paix en soi, c'est là un grand défi. Ecartez les éléments négatifs, faire surgir les éléments constructeurs, porter en soi, avec sincérité, que la sérénité est la compagne fidèle du meilleur service de Dieu et que la joie est son couronnement. Dans ce sens, la paix est véritablement pour chacun une clé. Elle ouvre les portes de son propre monde meilleur. Et, en allant plus loin, ne peut-on considérer que la paix commune est aussi l'addition de toutes ces paix individuelles qui sont autant d'étapes d'un plus grand processus ? Car elle est sans doute une idée contagieuse. Elle se répand avec éclat de l'individuel au collectif et amène le monde à son accomplissement : la sérénité éternelle.

*par Haïm Chnéor Nisenbaum*

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de

**CHABBAT BO**

vendredi 23 janv.

**ENTRÉE 17h 15 Sortie : 18h 27**

PROVINCE

Bordeaux **17.39**  
Deauville **17.23**  
Grenoble **17.13**  
Lille **17.06**

Lyon **17.15**  
Marseille **17.20**  
Montpellier **17.25**  
Nancy **17.00**  
Nantes **17.36**

Nice **17.11**  
Rouen **17.18**  
Strasbourg **16.55**  
Toulouse **17.35**

A partir du dimanche 18 janv. | Pose des Téfilines : 7h 29 Heure limite du Chema : 10h 48 Roch Hodech Chevat : lundi 19 janvier 2026



Rachi cite le sage talmudique Rabbi Matya ben 'Harach qui donne cette interprétation à cette séquence : « Le moment est venu pour Moi de tenir Mon serment que J'ai fait aux Patriarches, à savoir que Je libérerai leurs descendants. Hélas, ceux-ci ne possèdent aucune Mitsva en main à laquelle se consacrer afin d'être rachetés, comme il est écrit : 'Et vous étiez nus et dépourvus [de Mitsvot]'. C'est pourquoi Il leur donna alors deux préceptes : le sang du sacrifice pascal et le sang de la circoncision ». L'exil long et pénible, marqué par la sueur et les larmes, devait culminer par le sang ; celui du sacrifice pascal et celui de la circoncision.

Une question peut être posée : parmi les nombreuses Mitsvot que Dieu aurait pu leur confier, pourquoi a-t-il choisi précisément ces deux-là ? Par ailleurs, pourquoi fallait-il qu'il leur donne deux Mitsvot ? Même s'ils n'avaient observé qu'une seule Mitsva, ils n'auraient plus été considérés comme « nus » sur le plan spirituel. Une seule Mitsva ne pouvait-elle donc pas constituer un vêtement valable ? »

### Élimination de deux obstacles à la Rédemption

Le Peuple juif en Égypte se caractérisait par l'absence de deux qualités distinctes. Premièrement, les Hébreux manquaient d'actions positives et n'étaient donc pas préparés à la forme active du service de Dieu que le Don de la Torah allait exiger d'eux.

Deuxièmement, il existait une insuffisance dans leur capacité à se distancier du mal. S'ils n'avaient pas modifié cet état de fait, ils seraient sortis d'Égypte avec leur mal et n'auraient

pu survivre en tant que Peuple juif, dont les valeurs sont conformes à la Torah.

Pour lever ces deux obstacles à l'Exode, il était dès lors nécessaire d'instaurer deux préceptes distincts. L'alliance de la circoncision constitue la manifestation la plus significative de l'engagement envers Dieu et active le réservoir d'énergie positive chez l'individu.

La circoncision est la seule Mitsva qui laisse une empreinte permanente sur la personne. Par conséquent, elle illustre parfaitement la dévotion inconditionnelle et sans réserve du Juif à accomplir ce que Dieu exige en tout temps. En revanche, le sang du sacrifice pascal symbolise le rejet du négatif. Il était bien connu que les Égyptiens vénéraient l'agneau comme une divinité. En sacrifiant l'agneau et en aspergeant son sang, on démontrait ainsi son aversion totale et son rejet absolu du mal.

### S'habiller pour l'occasion

La Torah nous enseigne (et nos Sages ont renforcé cette conviction) que les temps pré-messianiques, dans lesquels nous vivons actuellement, correspondent à la période précédant l'Exode d'Égypte.

Toutes les justifications avancées pour notre séjour en exil sont désormais caduques. Pourquoi, alors, Dieu nous maintient-il dans cet état ? Une réponse proposée est que Dieu souhaite que nous entrions dans l'ère messianique « pleinement et richement vêtus ».

Plutôt que de nous plonger abruptement dans un monde nouveau, fait de pure bonté et de sainteté, sans préparation préalable, Il nous offre

de nombreuses occasions de « nous habiller » davantage par l'accomplissement d'une Mitsva supplémentaire. Chaque Mitsva réalisée aujourd'hui renforce notre familiarité avec la Lumière divine qui brillera à l'époque messianique et accroît notre réceptivité envers elle.

Cependant, le fait d'être spirituellement « habillés » ne saurait suffire à lui seul. Nous avons également le devoir de veiller à ce qu'aucun Juif ne demeure dans un état où il n'est pas préparé.

L'un des commandements bibliques stipule : « Si tu vois quelqu'un nu, tu le couvriras » (Yechayahou 58 : 7). Cette obligation de vêtir les démunis doit être comprise au sens figuré tout autant qu'au sens littéral. Lorsqu'un individu est dépourvu des « vêtements » symboliques des Mitsvot, il incombe à autrui de les lui fournir. Ce devoir revêt une importance particulière en cette ère pré-messianique, car chaque vêtement offert aux autres contribue à notre propre préparation pour la Rédemption finale.

Par ailleurs, si nous avons excellé ou nous sommes spécialisés dans une catégorie spécifique de Mitsvot, cela peut s'avérer insuffisant. Le Tout-Puissant pourrait exiger que nous soyons entièrement parés afin de couvrir toutes nos insuffisances.

De surcroît, chaque nouvelle Mitsva accomplie individuellement ou offerte à un autre Juif pourrait constituer la Mitsva décisive permettant au Tout-Puissant de déclarer : « Cela suffit déjà ! ». Il n'y a alors plus besoin de prolonger notre séjour ici puisque chaque Juif a accompli une Mitsva et est ainsi adéquatement « vêtu » pour la venue du Machia'h.

#### • DIMANCHE 18 JANVIER - 29 TÉVET

**Mitsva négative n° 288 :** Il nous est interdit de trancher un jugement sur la base [de la déposition] d'un seul témoin, comme il est dit : « Un seul témoin ne se lèvera pas contre un homme ».

#### • LUNDI 19 JANVIER - 1<sup>er</sup> CHEVAT

**Mitsva négative n° 286 :** Il est interdit au juge d'accepter le témoignage d'un homme impie et d'agir en tenant compte de son témoignage.

#### • MARDI 20 JANVIER - 2 CHEVAT

**Mitsva négative n° 287 :** C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents, comme il est dit : « Les pères ne mourront pas du fait des fils » ; par tradition orale, nous avons appris [l'interprétation suivante :] que les pères ne mourront pas à cause du témoignage des fils. Et il en va de même pour les autres proches parents.

#### • MERCREDI 21 JANVIER - 3 CHEVAT

**Mitsva négative n° 285 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire un faux témoignage, comme il est dit : « Tu ne rendras point contre ton prochain un faux témoignage ».

#### • JEUDI 22 JANVIER - 4 CHEVAT

**Mitsva positive n° 180 :** Il s'agit du commandement nous enjoignant de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtiment qu'ils avaient

l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

#### • VENDREDI 23 JANVIER - 5 CHEVAT

**Mitsva positive n° 174 :** Il s'agit du commandement nous incitant d'obéir au Grand Sanhédrin et d'agir conformément aux ordres de ses juges, en ce qui concerne les actes interdits et les actes permis.

**Mitsva négative n° 312 :** C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous opposer aux maîtres de la Tradition, paix soit sur eux, et de nous écarter en quoi que ce soit de ce qu'ils ont ordonné en interprétant la Torah.

**Mitsva négative n° 313 :** Il nous est interdit d'ajouter aux commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

**Mitsva négative n° 314 :** Il nous est interdit de retrancher des commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

#### • SAMEDI 24 JANVIER - 6 CHEVAT

**Mitsva négative n° 318 :** Il nous est interdit de maudire nos parents.

**Mitsva négative n° 319 :** Il nous est interdit de frapper nos parents.

**Mitsva positive n° 210 :** Il s'agit du commandement d'honorer nos parents.

**Mitsva positive n° 211 :** Il s'agit du commandement de craindre nos parents.

## ÉTUDIER LE TANYA ET VIVRE DES MIRACLES

**L**es durs combats à Gaza lors de l'opération « Plomb durci » en 2014 ont laissé des cicatrices profondes dans le corps et l'âme de Gal Shemoul, originaire des Krayot. Infirmier de guerre dans le 15<sup>e</sup> bataillon Golani, il a été particulièrement marqué par un épisode tragique.

C'était lors de l'incendie d'un tank dans lequel ont été tués sept soldats et où le corps du combattant Orone Chaoul a été kidnappé. Au même moment, à quelques centaines de mètres de là, un terroriste tira à bout portant sur le soldat Shon Carmeli.

Gal qui était infirmier courut en direction de Shon, malgré le danger impliqué, pour tenter de lui sauver la vie. Tout en courant, il remarqua des silhouettes inquiétantes qui bougeaient entre les débris, à quelques mètres de lui. Ces hommes tirèrent dans sa direction. Il se précipita à terre tandis que trois balles passèrent au-dessus de sa tête. A cet instant, instinctivement, Gal cria le verset : « Chema Israël ». Les tirs cessèrent immédiatement.

Ce n'est que des années plus tard que Gal comprit que ces tirs provenaient des forces de Tsahal qui l'avaient, par erreur, identifié comme terroriste. C'était la prière du Chema Israël qui leur avait fait comprendre qu'il s'agissait d'un soldat ami et c'est pourquoi ils avaient arrêté de tirer. A la suite de cet épisode, Gal fut reconnu comme blessé de guerre. Mais il gardait en tête le traumatisme de n'avoir pas pu sauver son ami Shon.

En sortant de Gaza, Gal rencontra des 'Hassidim Loubavitch qui distribuaient aux soldats des Siddourim (livres de prières) et des exemplaires du Tanya, le livre de base de la 'Hassidout 'Habad, rédigé il y a plus de deux siècles par Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi. Gal ouvrit le livre, pensant qu'il le comprendrait facilement puisqu'il était écrit en hébreu, sa langue maternelle, mais il réalisa bien vite que ce livre n'était pas d'un accès facile. Néanmoins, il le conserva, ressentant qu'il contenait une force intérieure intéressante.

Il y a quatre ans, Gal rencontra Rav Yossi Deutsch qui est Chalia'h (émissaire du Rabbi) dans les Krayot. Il évoqua ce livre qu'il avait reçu et soupira tellement il était déçu de ne pas le comprendre. Rav Deutsch qui est justement un descendant de Rabbi Chnéor Zalman lui proposa d'étudier avec lui chaque semaine le Tanya.

« Cette étude me permit de découvrir ce qu'est vraiment le judaïsme et m'incita à respecter davantage les commandements divins. Maintenant, je mets les Téfilines chaque jour, j'étudie régulièrement et je progresse pas à pas dans la pratique quotidienne. »

Il y a deux ans et demi, Gal a participé à un voyage organisé à New York dans le cadre de l'Association « Lev E'had » qui se dévoue pour les soldats touchés physiquement et mentalement, ceux que le Rabbi demanda qu'on appelle « remarquables » (plutôt que « handicapés »). Le point fort de ce voyage fut la visite au Ohel – le tombeau du Rabbi à Queens. Après avoir reçu des explications sur la vie et l'ampleur de l'œuvre du Rabbi, chacun put entrer, prier, réciter des Tehilim (Psaumes) et écrire une lettre en demandant des bénédic-

tions pour soi-même et pour les autres.

« Cette visite au Ohel m'a renforcé dans mon attachement au judaïsme et je continue à augmenter ma pratique religieuse. Depuis que je suis revenu, je me suis moi-même impliqué davantage dans la diffusion du judaïsme, en particulier à l'hôpital Rambam afin d'apporter de la joie aux soldats qui y sont hospitalisés : je veux moi aussi contribuer à faire jaillir chez eux l'étincelle qui s'est allumée chez moi. »

L'année dernière, très exactement le 18 Tévet 2025, Gal a vécu un événement extraordinaire qu'il ne peut que qualifier de miracle : « J'étais sorti avec quelques amis dans un restaurant de Tel-Aviv. Nous discutions à l'extérieur quand, en pleine conversation, mon ami Ofek Miller m'a pris ma casquette et la posa sur sa tête mais à l'envers, avec la visière dans le cou. Pourquoi ? Pourquoi pas, après tout...

« Au même moment, un terroriste est arrivé derrière nous, s'est approché directement d'Ofek et a tenté de le poignarder dans le cou. Miraculeusement, la visière de la casquette a fait dévier la trajectoire du poignard qui aurait pu lui être fatal. Les gens ont commencé à courir dans tous les sens. Un passant qui avait assisté à la scène sortit son pistolet et abattit l'ignoble terroriste. Quant à moi, j'ai remarqué qu'Ofek saignait abondamment. Le poignard avait glissé mais avait néanmoins blessé grièvement mon ami. Comme j'ai reçu une formation d'infirmier militaire, je savais quels étaient les premiers soins dans ce cas : j'ai prestement enlevé ma chemise avec laquelle j'ai effectué un garrot pour arrêter l'hémorragie. Je lui ai ainsi sauvé la vie. Par la suite, j'ai déclaré à Ofek qu'ainsi, en sauvant sa vie, je me consolais un peu de n'avoir pas pu sauver mon ami Shon Carmeli à Gaza.

« De façon tout à fait extraordinaire, on annonça au même moment que la dépouille du soldat Orone Shaoul avait été retrouvée lors d'une opération audacieuse de Tsahal et avait pu être enterrée en terre d'Israël. Encore une boucle qui, pour moi, était bouclée.

« Ofek a reçu de nombreuses réactions de gens qui avaient visionné le film de l'attentat et qui avaient décidé, à la suite de ce miracle, de mieux respecter le Chabbat. Et, effectivement, quand on regarde cette suite d'événements, on ne peut que rester bouche bée.

« Je sais au plus profond de moi-même que je me tiens sur mes deux jambes par le mérite de ma prière auprès du tombeau du Rabbi de Loubavitch et de mon attachement à Rabbi Chnéor Zalman : L'année dernière, la veille de la Hilloula de Rabbi Chnéor Zalman, je m'étais engagé à adresser pour un an un règlement mensuel pour l'entretien de la tombe de Rabbi Chnéor Zalman à Haditch, en Ukraine. Le dernier versement avait eu lieu quelques jours avant l'attentat... ».

Mendy Shaikevitz

Si'hat Hachavoua N° 2036  
Traduit par Feiga Lubecki



## ETINCELLES DE MACHIA'H

Partout, la lumière !

**P**armi les dix plaies qui frappèrent l'Egypte figure celle de l'obscurité. « Moïse étendit sa main vers le ciel et il y eut l'obscurité sur toute la terre d'Egypte » dit le texte (Ex. 12 : 35). Puis il poursuit : « On ne vit pas son ami et ne se leva pas de sa place pendant trois jours et, pour tous les Juifs, il y eut de la lumière dans leurs lieux de résidence ». Ce dernier point nous indique que la lumière ne se limita pas au périmètre des maisons juives mais que, là où un Juif allait, la lumière l'accompagnait.

De la même façon, notre exil est un temps d'obscurité et celle-ci s'exprime moralement et spirituellement. Cependant, dès à présent, comme cela se passa pour nos ancêtres en Egypte, la lumière de la Sainteté nous accompagne où que nous soyons. Elle nous donne la force nécessaire pour parvenir à la Délivrance finale.

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch - Chabbat Parachat Vayé'lé'h 5746) H.N.



Matelas avec Zip  
Une literie faite pour vos nuits

6 magasins en Île-de-France

Vincennes 94  
53 rue de Fontenay

Paris 17 - Courcelles  
115 rue de Courcelles

Paris 20 - Pyrénées  
342 rue des Pyrénées

Paris 11 - Jules Ferry  
12 Bd Jules Ferry

Paris 16 - Victor Hugo  
137 avenue Victor Hugo

Paris 6 - Vaugirard  
53 rue de Vaugirard

Matelas - Sommier - Oreiller - Couette

01 41 77 30 50 01 45 72 46 81



Les grandes marques à petits prix !

Appareils électroménager  
Avec fonction Shabbat

4 magasins en Île-de-France

Blanc Mesnil 93  
6 Av. Albert Einstein

Vélizy 78  
Centre Co. L'Usine & Maison

Pierrelaye 95  
5 rue Fernand Léger

Boulogne 92  
101 Av. Ed. Vaillant

Suivez-nous  
Sur Instagram !



Service livraison  
Paiement 4 x sans frais

# LA HALAKHA

de la semaine



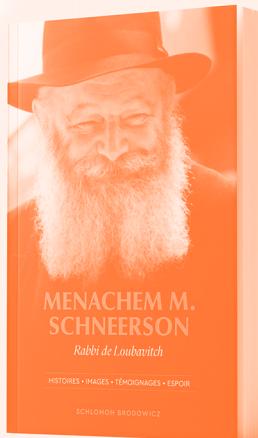
## Qui récite le Kaddish pour un défunt ?

Un fils récite le Kaddish des orphelins après le décès de son père ou de sa mère pendant onze mois. S'il n'y a pas de fils ou si le fils est dans l'impossibilité de le faire – quelle que soit la raison – il peut et même il doit nommer un émissaire qui récitera le Kaddish à sa place. On transmettra à celui-ci le prénom hébreu du défunt et du père du défunt et, si possible, l'émissaire mentionnera ces prénoms chaque matin. Il est normal et même recommandé de dédommager cet émissaire plutôt que de demander un service gratuit car ainsi il se crée un lien plus profond entre l'émissaire et l'âme du défunt. Selon certains décisionnaires, il est préférable de choisir un émissaire parmi ceux qui étudient la Torah et ainsi d'acquérir le mérite de renforcer cette étude.

Un tel émissaire peut réciter le Kaddish pour plusieurs défunts, même si lui-même le récite pour l'un de ses propres parents (sauf le douzième mois après le décès de ses parents où on ne doit pas réciter le Kaddish).

On peut aussi demander à cet émissaire de diriger l'office pendant la période du deuil mais cet émissaire ne sera pas prioritaire s'il y a dans la synagogue quelqu'un qui est effectivement en deuil d'un parent.

F.L. (d'après Rav Mena'hem Waba  
Si'hat Hachavoua N° 2014)



Un regard sur l'immense horizon humain et universel du Rabbi de Loubavitch

par Schalom Brodowicz

Histoires | Image | Témoignages | Espoir

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE



disponible sur [amazon.fr](#)

MENACHEM M.  
SCHNEERSON

Rabbi de Loubavitch

HISTOIRES • IMAGES • TÉMOIGNAGES • ESPRIT

SCHLOMOH BRODOWICZ

# Orpi

**Orpi Optimum**

Rudy HAROSCH

87 rue de Crimée – Paris 19<sup>e</sup>

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER**

**LOCAUX COMMERCIAUX**

Estimation offerte sous 48h  
sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

[optimum@orpi.com](mailto:optimum@orpi.com)

**AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

**LE NUMERO**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTE**

NOUVEAU !!  
Contrôle Technique moto

Prise de RDV :  
Feivel Basanger  
01 41 83 19 23  
06 21 65 58 71  
- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad  
93310 Le Pré S. Gervais



**SOLUTION  
NUMÉRIQUE  
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

Caméra &  
Vidéo-Surveillance

Alarme &  
Télésurveillance

Contrôle d'accès &  
Interphonie

Serrurerie &  
Portes blindées

Store, Volet &  
Rideau métallique

Nous recrutons  
des commerciaux

**TSARFAT**  
UNE ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

**SUBBOTA**  
MES VINGT ANS DE PRISON SOVIÉTIQUE  
LE HASID QUI SE PRÉNOMMAIT CHABBAT

[www.boutique.tsarfat.com](http://www.boutique.tsarfat.com)

+33 (0)7 66 13 79 30

**Carrosserie Peinture**  
Mécanique-Pare-brise

**FRANCHISE OFFERTE**  
(voir conditions au garage)

**VÉHICULES DE REMPLACEMENT**

**Spécialiste de vos retours de leasing**  
Agréé réparateur véhicules  
hybride et électrique  
(norme NF C18-550)

**BORNE DE RECHARGE  
RAPIDE SUR PLACE** ☎ 07.62.00.60.99  
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel  
[directauto@orange.fr](mailto:directauto@orange.fr)  
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
[www.direct-auto.fr](http://www.direct-auto.fr)

# GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER REPARATION ☎ 07.62.00.60.99

ACHAT VENTE ☎ 07.67.17.39.84



*Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.*